



Communiqué de presse
Paris, le 30 août 2018

Ouverture d'un accueil temporaire pour migrants à Paris

Suite à l'évacuation des campements sur la voie publique en mai et juin, la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris, a intensifié à Paris les mises à l'abri au cours de la période estivale.

Grâce à des **maraudes menées plusieurs fois par semaine** par ses services et des associations et aux **2 accueils de jour** orientant les migrants vers les **5 centres d'accueil et d'examen de situation (CAES)** ouverts dans la région, ce sont plus de **2500 personnes** relevant de la demande d'asile qui ont notamment pu bénéficier d'une prise en charge. Ils ont bénéficié d'un hébergement temporaire, d'un accès aux soins et à la demande d'asile, avant de se voir proposer une orientation au sein du dispositif national d'accueil dédié à ce public, sur l'ensemble du territoire national.

A cet effet, une dizaine de structures temporaires, du type gymnase, à Paris et en Ile-de-France, ont été mobilisées, le plus souvent par voie de réquisition dont la préfecture de région a confié la gestion à des associations, professionnelles de l'accueil d'urgence. Elles veillent à ce que cet accueil temporaire, limité à quelques semaines, soit effectué dans les meilleures conditions possibles, en limitant la gêne occasionnée pour les utilisateurs habituels de ces structures ou pour les riverains. Plus de 700 personnes sont actuellement hébergées dans de telles structures en Ile-de-France, en attendant de pouvoir intégrer un centre d'accueil et d'examen de leur situation.

C'est dans ce cadre que la RATP a proposé l'ouverture d'un de ses gymnases rue des Poissonniers. Celui-ci a été réquisitionné à compter du 27 août pour une quinzaine de jours. Mercredi 29 août, les riverains ont exprimé leurs inquiétudes au directeur de cabinet du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, qui s'est rendu sur place avant l'arrivée prochaine de migrants. Bien qu'il ait été rappelé la courte durée d'accueil et son encadrement strict et qu'une proposition d'y accueillir des familles, femmes et enfants, leur ait été faite, les riverains présents ont maintenu leur opposition à l'ouverture temporaire du gymnase aux migrants.

Michel Cadot, en tant que Préfet de Paris, a ainsi décidé **d'ouvrir un autre lieu d'accueil temporaire, rue André Mazet** (Paris 6^{ème}). *« Il est de ma responsabilité de répondre aux inquiétudes des riverains et en même temps de tout faire pour ne pas voir se reconstituer de grands campements de migrants sur la voie publique. Ils sont non seulement indignes pour ces personnes qui sont à la rue et constituent de véritables nuisances pour les riverains. C'est pourquoi les services de l'Etat et ses partenaires (associations et OFII) travaillent quotidiennement à la recherche de solution d'hébergements temporaires et pérennes. Nous ouvrirons ainsi à la mi-septembre un nouveau centre d'hébergement à Paris qui accueillera pour plusieurs mois 150 migrants et 100 réfugiés. Ils seront accompagnés dans leurs démarches administratives, sociales et sanitaires par les services de l'Etat et l'association gestionnaire du site. »*

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Ile-de-France

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)